

AB GREEN

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 Rue des Canonniers, 59000 LILLE
904 089 273 RCS LILLE METROPOLE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE **DU 05 JUIN 2026**

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 356 164 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	356 164 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte « autres réserves »	1 143 836 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	1 500 000 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 1 500 euros par action	1 500 000 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 500 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2022 :
260 000 euros,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 260 000 euros

Exercice clos le 31/12/2023 : Néant

Exercice clos le 31/12/2024 : Néant

Certifié conforme
La Présidente



BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	31/12/2025 ③
Capital souscrit non appelé	I AA			
Frais d'établissement	AB		AC	
Frais de développement	CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
Fonds commercial (1)	AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM	
Terrains	AN	47 843	AO	47 843
Constructions	AP	515 402	AQ	23 982
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
Autres immobilisations corporelles	AT	83 664	AU	19 060
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	26 547	AW	26 547
Participations (2)	CS		CT	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (2)	CU		CV	
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC	
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE	
Prêts (2)	BF		BG	
Autres immobilisations financières (2)	BH	6 700	BI	6 700
TOTAL II	BJ	680 157	BK	43 043
Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
En cours de production - de biens	BN		BO	
- de services	BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
Marchandises	BT	28 500	BU	28 500
Avances et acomptes sur commandes	BV	2 239	BW	2 239
Clients et comptes rattachés (3)	BX	415 652	BY	415 652
Autres créances (3)	BZ	2 083 522	CA	2 083 522
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC	
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE	
Disponibilités	CF	29 205	CG	29 205
Charges constatées d'avance (3)	CH	576	CI	576
TOTAL III	CJ	2 559 694	CK	2 559 694
Frais d'émission d'emprunts	IV CW			
Primes de remboursement des emprunts	V CM			
Ecarts de conversion actif et diff. d'évaluation	VI CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	3 239 850	IA	43 043
Clause de réserve	Immobilisations	(1) Droit au bail		
de propriété :	Stocks	(2) A moins d'1 an	CP	
	Créances	(3) A plus d'1 an	CR	

Certifié conforme à l'original

Exercice clos le 31/12/2025

Néant

			Net	31/12/2025
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	1 000	DA	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB	
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC	
Réserve légale (3)			DD	100
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF	
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG	1 595 843
Report à nouveau			DH	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	356 164
Subventions d'investissement			DJ	
Provisions réglementées			DK	
TOTAL I			DL	1 953 107
Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN	
TOTAL II			DO	
Provisions pour risques			DP	
Provisions pour charges			DQ	
TOTAL III			DR	
Emprunts obligataires convertibles			DS	
Autres emprunts obligataires			DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	358 492
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	28 632
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	648 775
Dettes fiscales et sociales			DY	193 430
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Instrument financier à terme			D1	
Autres dettes			EA	14 372
Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL IV			EC	1 243 701
Écarts de conversion passif et différence d'évaluation		V	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	3 196 808

Renvois :		
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID	
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	885 209
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

Annexe

5 IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations					
							Réévaluation ou mise en équivalence		Acquisitions, apports et virements			
Immobilisations incorporelles												
Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF		
Immobilisations corporelles												
Terrains						KG	3 804	KH		KI	44 039	
Constructions :	- Sur sol propre (dont composants)				L9		KJ	181 531	KK		KL	216 433
	- Sur sol d'autrui (dont composants)				M1		KM		KN		KO	
	- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)				M2		KP		KQ		KR	117 438
Inst. tech., matériel et outillage industriels (dont composants)					M3		KS		KT		KU	
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers						KV		KW		KX	32 886
	- Matériel de transport						KY	24 257	KZ		LA	2 600
	- Matériel bureau et informatique, mobilier						LB	16 407	LC		LD	7 515
	- Emballages récupérables et divers						LE		LF		LG	
Immobilisations corporelles en cours						LH	6 752	LI		LJ	19 795	
Avances et acomptes						LK		LL		LM		
TOTAL III						LN	232 751	LO		LP	440 706	
Immobilisations financières												
Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
Autres participations						8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières						1T	6 700	1U		1V		
TOTAL IV						LQ	6 700	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	239 451	OH		OJ	440 706	

CADRE B - IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice		Réévaluation ou mise en équivalence					
				Virement				Cessions ou mise en équivalence		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles													
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW		1X		
Immobilisations corporelles													
Terrains					IP		LX		LY	47 843	LZ		
Constructions :	- Sur sol propre					IQ		MA		MB	397 964	MC	
	- Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF	
	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions					IS		MG		MH	117 438	MI	
Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML		
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers					IU		MM		MN	32 886	MO	
	- Matériel de transport					IV		MP		MQ	26 857	MR	
	- Matériel bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MT	23 922	MU	
	- Emballages récupérables et divers					IX		MV		MW		MX	
Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	26 547	NB		
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
TOTAL III					IY		NG		NH	673 457	NI		
Immobilisations financières													
Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW		
Autres participations					IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	6 700	2G		
TOTAL IV					I3		NJ		NK	6 700	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL	680 157	ØM		

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice clos le 31/12/2025

Néant

☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

Exercice clos le 31/12/2025

Néant

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)									
Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions :	- sur sol propre	PM	6 459	PN	10 433	PO		PQ	16 893
	- sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW	7 090	PX		PY	7 090
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers	QD		QE	2 466	QF		QG	2 466
	- matériel de transport	QH	1 239	QI	5 523	QJ		QK	6 762
	- matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 091	QM	3 741	QN		QO	9 832
	- emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	13 790	QV	29 253	QW		QX	43 043
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	13 790	OP	29 253	OQ		OR	43 043

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables	Dotations						Reprises						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
	Colonne ①		Colonne ②		Colonnes ③		Colonne ④		Colonne ⑤		Colonne ⑥			
Frais d'établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immo. incorp.	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions :														
- sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
- sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillages	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corp. :														
- inst. gales, agenc et am. des const.	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
- mat. de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
- mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
- emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
TOTAL III														
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY			Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						Z9	
Primes de remboursement des obligations						SP	

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☒

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant à la fin de l'exercice
		①	②	③	④
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers		3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement		3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)		3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)		3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation		IJ	IK	IL	IM
Autres provisions règlementées (à détailler)		3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%		D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour :	- Litiges	4A	4B	4C	4D
	- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
	- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
	- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
	- Gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)		5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation					
Sur immobilisations :	- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- Corporelles	6E	6F	6G	6H
	- Titres mis en équivalence	02	03	04	05
	- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients		6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)		6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises :	- D'exploitation		UE	UF	
	- Financières		UG	UH	
	- Exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice					10

⑧ ETAT DES ECHÉANCES, DES CRÉANCES
ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an	
Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN	
Prêts (1) (2)				UP		UR		US	
Autres immobilisations financières				UT	6 700	UV		UW	6 700
Clients douteux ou litigieux				VA					
Autres créances clients				UX	415 652		415 652		
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie	(Provision pour dépréciation antérieurement constatée)	UO		ZI					
Personnel et comptes rattachés				UY	941		941		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ					
État et autres collectivités publiques :	- Impôts sur les bénéfices			VM					
	- Taxe sur la valeur ajoutée			VB	121 450		121 450		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN					
	- Divers			VP					
Groupe et associés (2)				VC	1 766 918		1 766 918		
Débiteurs divers				VR	194 213		194 213		
Charges constatées d'avance				VS	576		576		
TOTAL				VT	2 506 450	VU	2 499 750	VV	6 700
Renvois :									
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice								VD	
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice								VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)								VF	

CADRE B - ÉTAT DES DETTES				Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.				VG							
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.				VH							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	648 775		648 775				
Personnel et comptes rattachés				8C	6 652		6 652				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	13 990		13 990				
- Impôts sur les bénéfices				8E	60 249		60 249				
État et autres collectivités publiques :				VW	112 314		112 314				
- Taxe sur la valeur ajoutée											
- Obligations cautionnées				VX							
- Autres impôts, taxes et ass.				VQ	225		225				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI	14 247		14 247				
Autres dettes				8K	28 757		28 757				
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAL				VY	885 209	VZ	885 209				
Renvois :											
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice								VJ			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice								VK			
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)								VL			

9 DETERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

I - RÉINTÉGRATIONS						31/12/2025	
Bénéfice comptable de l'exercice						WA	356 164
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	2 171		
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (Ets à l'IS)	WG	1 054	XE	3 225
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX		XW	
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI						XY	17 020
Impôt sur les sociétés						I7	106 187
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées							
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						I8	
- Imposées au taux de 0 %						ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme						WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XR	
Réintég. div. (à détailler) - Intérêts excédentaires	SU		Zones d'entreprises	SW		WQ	
dont : Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro				M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR	482 596
II - DÉDUCTIONS			Perte comptable de l'exercice			WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.						WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice						WU	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)						WV	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)						WH	
- Imposées au taux de 19 %						WP	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
- Imputées sur déficits antérieurs						XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée						WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales			Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2A		XA	
Produit net des actions et parts d'intérêts : Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation							
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer						ZY	
Majoration d'amortissement						XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations							
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	L2		Zone de dévelop. prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		XF	
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	L5		Société d'investissements immobiliers cotée	K3			
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	0V			
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC			
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP			
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)				HT			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses (à détailler)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 dec.)	X9	Créance dégelée par le report en arrière de déficit	ZI		XG	
	Dont déduction except. (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction except. (art. 39 decies B)	YB			
	Dont déduction except. (art. 39 decies C)	YC	Dont déduction except. (art. 39 decies D)	YD			
	Dont déduction except. (art. 39 decies F)	YI	Dont déduction except. (art. 39 decies G)	YL			
	Dont déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)			YH			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
III - RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II			XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				Bénéfice (I - II)	XI	482 596	
				Déficit (II - I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)							XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)				XN	482 596	XO	

DEFICITS, INDEMNITES POUR CONGES À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

I - SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits :	- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K4		
	- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
	- Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K5		
	- Reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
	- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK		
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter		
II - INDEMNITES POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	10 451	
III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges				
TOTAL		8X		8Y
Provisions pour dépréciations				
TOTAL		9D		9E
Charges à payer				
TOTAL		9K		9L
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)		YN		YO
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	
	L1			Montant net à la fin de l'exercice

TABLEAU D'AFFECTATION

DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 31/12/2025

Néant

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT									
Origines			Affectations						
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		Affectations aux réserves - Réserve légale		ZB				
			Affectations aux réserves - Autres réserves		ZD	149 698			
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	149 698	Dividendes		ZE				
			Autres répartitions		ZF				
Prélèvements sur les réserves	0E		Report à nouveau		ZG				
TOTAL I	0F	149 698	TOTAL II		ZH	149 698			

RENSEIGNEMENTS DIVERS					31/12/2025			
Engagements								
Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7	29 398	YQ	29 398	
Engagements de crédit-bail immobilier						YR		
Effets portés à l'escompte et non échus						YS		
Détail des postes								
Autres achats et charges externes :	- Sous-traitance					YT	4 850	
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)			J8	2 795	XQ	9 583
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	611 096
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES		ST	136 290
	Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052						ZJ	761 819
Impôts et taxes :	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE						YW	598
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)			ZS		9Z	2 585
Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052						YX	3 183	
TVA								
Montant de la TVA collectée						YY	225 199	
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	55 173	
Divers								
Montant brut des salaires						0B	81 324	
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition						0S		
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société						ZK	4.55 %	
Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI						ZR	Non	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'art. 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI						RH		
Régime de groupe								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
			Sté mère / filiale ?	JH		N° SIRET société mère	JJ	
Travailleurs indépendants								
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	JQ		Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	JR				
Revenu brut social (si le montant est négatif)	JS		Revenu brut social (si le montant est positif)	JT				

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES							
Nature de l'immobilisation ⑥	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés	+						
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+						
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+						
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+						
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL							
	(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)		

Renvois	
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)	
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%	

SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES
DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☒

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Imposition répartie				
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)				
	- sur 10 ans				
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL I				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	- sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
	N-9				
TOTAL II					

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		☐
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU				
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ - ④ - ⑤)
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15 RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☒

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés : - Donnant lieu à complément d'IS - Ne donnant pas lieu à complément d'IS	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (art. 39-1-5 alinéas 5, 6 et 7 du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

6 DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

Déclaration des effectifs		
Effectifs moyens du personnel	YP	1
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
Calcul de la valeur ajoutée		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 249 042
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
TOTAL I	OX	1 249 042
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	65 716
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	3 500
Variation positive des stocks	OD	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL II	OM	69 216
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	725 734
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	6 001
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	194
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	731 930
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG	586 329
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	586 329
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 249 042
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	du	01/01/2025
Date de cessation	au	31/12/2025
	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Nombre total d'associés ou actionnaires (lignes P1 + P2)	P5	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes (lignes P3 + P4)	P6	1 000

Forme juridique	EURL	Dénomination	YACK				
N° SIREN (si société établie en France)		951303288	% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions	1 000	
Adresse :	N° et Voie	11 rue des canonniers				Pays	FR
	Code postal	59800	Commune	Lille			

Titre		Nom de famille / Prénom					
Nom d'usage				% de détention		Nb de parts ou d'actions	
Naissance :	Date		N° Département	Pays			
	Commune						
Adresse :	N° et Voie					Pays	
	Code postal		Commune				

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐ x

N° SIREN	904089273
Dénomination de l'entreprise	AB GREEN
Adresse : - N°, Type et nom de voie	11 RUE DES CANONNIERS
- Code postal	59800
- Ville	LILLE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse :	N° et voie		
	Code postal	Commune	Pays

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☒
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)		
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐		
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination		
Adresse		
PME au sens communautaire		☐
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE		
Crédit d'impôt	Montant	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE		
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte		
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPOT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE		
Crédit d'impôt	Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM		
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")		
III - CAS PARTICULIERS		
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant	
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt
prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 31/12/2025

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

Exercice clos le 31/12/2025

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

Forme juridique / Dénomination	SASUAB GREEN		
Complément de dénomination			
N° SIREN ou IDSP	904089273		
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	11 RUE DES CANONNIERS	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	59800	LILLE
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	7490B
Fait le	07/04/2026A Lille		
Signataire	Civilité, nom et prénom	MBOUILLIANT	ANTOINE
	Qualité	Président	

B - IDENTIFICATION DU CONSEIL

Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	

C - RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC
Régime fiscal	RN régime réel normal
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant	

D - PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2025
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2025
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2024
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

E - MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	-----

DETAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2025

Produits à recevoir	Montant

DETAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2025

Charges à payer	Montant
FNP Yack	386 000
FNP Fiches de paie décembre	53
FNP JA 2025	228
Prov CP	6 652
Prov charges/CP	3 799

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2025

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA Dropbox			576		

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2025

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit

(art. 219 I b du CGI, art. 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Exercice clos le 31/12/2025

Identification de la société	
Désignation de la société	AB GREEN
Numéro SIREN du principal établissement	904089273
Code NAF	7490B
Adresse du siège social si différente :	- N°, Type et nom de voie
	- Complément de distribution
	- Lieu-dit, hameau
	- Code postal / Ville / Pays

I - Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a. Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	482 596
b. Dont plus-value nette à court terme	
c. Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d. Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e. Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
f. Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II - Bénéfices soumis au taux réduit	
g. Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12	42 500
h. Dont plus-value nette à court terme imposable	
i. Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42 500
j. Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
k. Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation (art. 39 terdecies -1 du CGI)	
TOTAL (h. + i. + j. + k.)	42 500

I. III - Bénéfices soumis au taux normal	(a. - c. - h. - i.)	440 096
--	---------------------	---------

m. IV - Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19 %	(d. - j. - k.)	
---	----------------	--